

La politique des retards et des absences

Tout au long de l'année scolaire, dès le 2^e retard et pour les suivants à l'intérieur de trente jours et lorsqu'une absence est non motivée, les élèves devront obligatoirement faire une retenue **avant de réintégrer l'école**.

Horaire des retenues :

- AM : 7h30 à 8h15
- PM : 15h30 à 16h15

- Pour les élèves qui auraient plus d'une retenue, les retenues doivent être faites de façon consécutive.
 - C'est-à-dire, une première reprise de temps à 15h30, une deuxième le matin suivant à 7h30 et ainsi de suite. **Les élèves qui se présenteront en retard aux retenues ne seront pas acceptés.** Ils devront apporter du papier et des crayons afin de faire le travail exigé.

**Tant que l'élève n'aura pas fait sa reprise de temps,
il devra demeurer à la maison.**

Lorsque votre enfant aura une retenue, nous l'indiquerons dans son agenda et un courriel vous sera envoyé afin de vous informer de la situation.

Cette mesure peut paraître sévère, mais vous devez comprendre que nous avons plus de 1550 élèves et que nous ne pouvons pas nous permettre des débuts de cours qui se trouvent perturbés par des entrées successives d'élèves en retard. Un rapport des absences ou retards vous parviendra à chaque bulletin afin de mieux vous informer.

Si toutefois le retard ou l'absence était motivé (motif exceptionnel), il serait important d'en informer le secrétariat de niveau par courriel ou par téléphone avant 8h30 le jour même ou avant son retour à l'école par courriel ou par téléphone. L'élève devra se présenter au secrétariat de son niveau dès son retour à l'école.

→ Aucune motivation de retard ne sera acceptée pour les 2^e et 4^e périodes pour un élève déjà présent à l'école.

Numéro général de l'école : 514-596-4620	Poste	Adresse courriel des secrétariat
Secrétariat de 1 ^e secondaire	6938	jfpsecretariat1@cssdm.gouv.qc.ca
Secrétariat de 2 ^e secondaire	6947	jfpsecretariat2@cssdm.gouv.qc.ca
Secrétariat de 3 ^e secondaire	6920	jfpsecretariat3@cssdm.gouv.qc.ca
Secrétariat de 4 ^e -5 ^e secondaire	4647	jfpsecretariat4-5@cssdm.gouv.qc.ca
Annexe Focus	1386	jfp.focus@cssdm.qc.ca

La direction